



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune de Saint-Gilles
Service de l'Urbanisme
Madame Catherine Morenvilleville
Échevine de l'Urbanisme
Place Van Meenen, 39
B - 1060 BRUXELLES

Bruxelles, le 05/10/2023

N/Réf. : SGL20486_714_PU
Gest. : MB/AP
V/Réf. : PU2023-160
Corr: Piwowarczyk Annabelle
NOVA : 13/XFD/1909727

SAINT-GILLES. Rue Henri Wafelaerts, 60
(= partiellement en zone de protection de l'Ancienne école de danse Mullier situé Rue H. Wafelaerts 55 et de l'Ancienne clinique du Docteur Van Neck situé Rue H. Wafelaerts 53)
PERMIS D'URBANISME : placer 5 panneaux capteurs solaires et une fenêtre de toit sur le versant avant de la toiture

Avis de la CRMS

Madame l'Échevine,

En réponse à votre courrier du 11/09/2023, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 27/09/2023, concernant la demande sous rubrique.



Situation 'Brugis'



Photo de la façade avant. Image Google Street View ©



Élévation projetée en façade avant. Image tirée du dossier.



Photo aérienne de l'immeuble et du bien classé. Image Google Street View ©

Les panneaux photovoltaïques et la fenêtre de toit seront peu visibles depuis l'espace public et n'auront que peu d'impact sur le bien classé proche. La CRMS n'émet donc pas de remarques d'ordre patrimonial sur la présente demande.

Veuillez agréer, Madame l'Échevine, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


C. FRISQUE
Président

c.c. : mkreutz@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; urbanisme.1060@stgilles.brussels ; crms@urban.brussels ; urban.avis.advies@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; apiwowarczyk@stgilles.brussels